



La dernière sortie de Maurice Kamto provoqué une kyrielle de réaction. En menaçant d'appeler au soulèvement populaire, en cas de tenue des élections régionales avant le retour de la paix en zone anglophone et la réforme consensuelle du Code électoral, l'opposant s'est porté sur le dos une bonne partie de l'opinion.

Interrogé sur **Dinamo FM**, Me Emmanuel Ashu a été ferme : « **Le MRC est soit légaliste, soit dans les sissongo. Il semble survivre dans les sissongo. Le Cameroun n'est pas le Mali, que Kamto arrête ça. C'est de l'insurrection. Il ne peut pas se cacher sous le parti politique pour organiser l'insurrection. Quand on va l'arrêter, Il va crier qu'on en veut à sa personne. S'il n'a pas de proposition, qu'il se taise ! Quand il était aux élections, Il y'avait les problèmes dans le NOSO** », a fulminé l'avocat.

Me Emmanuel Ashu est devenue la risée sur les réseaux sociaux. Lui qui était un personnage très apprécié par les militants du MRC. Pour rappel, tout a basculé le jeudi 9 avril 2020, alors qu'il est invité sur le plateau d'«**Equinoxe Soir** ».

L'homme politique et avocat au Barreau du Cameroun est interpellé par Serge Alain Ottou sur l'initiative «**Suivie Cameroun**» de Maurice Kamto. Sans ambages, le juriste dont les avis coïncident généralement avec ceux du MRC, va indiquer que l'action de Maurice Kamto est illégale. «**On ne peut pas permettre ce genre d'initiative**», va-t-il déclarer.

Dans son argumentaire, l'avocat va même s'interroger sur la démarche du président national du MRC, qui a souhaité collaborer dans cette action avec les pouvoirs publics. « **Maurice Kamto demande au gouvernement de lui envoyer des représentants en tant que qui ? (...)** », va lancer Me Ashu, avant d'admettre que le Ministre Paul Atanga Nji qui reçoit les pierres des militants du MRC « **n'a pas eu un geste machiavélique** » en ordonnant l'arrêt de collecte de fonds.

Réactions brutales

Sauf que le juriste était très loin d'imaginer que ses déclarations sur Equinoxe TV, attireraient sur lui les foudres de guerre d'une armée cybernétique se réclamant du MRC. Entre tirs groupés et railleries, cet homme politique sera littéralement démolit.

Invité le vendredi 17 avril à l'émission « **7 minutes pour convaincre** », sur le média en ligne « **Afrik-Info** », Me Emmanuel Ashu va se montrer intransigeant malgré tout. Selon lui, les militants du MRC ont le langage de la violence.

L'avocat va rester ferme dans ses positions et déclarer : « **Si j'étais Paul Atanga NJI, j'allais dissoudre le MRC. On ne peut pas tolérer un parti politique qui manque le respect au président de la république (...) qu'ils aillent monter sur le mont Cameroun. Si j'étais Atanga j'allais dissoudre cette histoire** »